

VISÉ – CONSEIL COMMUNAL

Critiquer police, élus ou ouvriers, c'est fini !

À la clé, une sanction administrative qui pourra atteindre 350 euros

A Bassenge, Blegny, Dalhem, Juprelle, Oupeye ou Visé, pourra-t-on encore critiquer les policiers, les ouvriers communaux, le personnel communal voire même les élus ? Non, si on en croit le nouveau règlement général de police.

Traiter, par exemple, sur les réseaux sociaux, les policiers de guignols, les ouvriers communaux d'incapables et les membres du personnel communal de bras cassés, d'ici quelques semaines, il pourrait vous en coûter jusqu'à 350 euros d'amende !

Une réalité qui a stupéfié Martial Mullenders, conseiller communal Écolo. Lundi soir, comme l'ont déjà fait d'autres communes de la zone de police, le conseil communal devait voter le nouveau règlement général de police. Un nouveau R.G.P. qui intègre



Une nouvelle règle qui s'appliquera à toute la zone de police de la Basse-Meuse. © P.Lef./Illustration

berté d'expression ou au droit à quer librement certaines caté- ment envers les fonctions citées.

SOUMAGNE – POLITIQUE

Il n'y a toujours pas de directeur général !

Ça tourne au gag : plus d'un an après le départ à la pension de Michel Cariaux — qui était déjà absent depuis fin 2013 —, Soumagne n'a toujours pas de directeur général. Pourtant, une longue procédure a bien été organisée pour pourvoir à la nomination d'un nouveau directeur général : constitution d'un jury formé de deux directeurs généraux (ceux de Herstal et de Verviers), d'un avocat et d'un professeur de droit ; organisation d'un examen ; désignation de quatre lauréats.

En décembre déjà, le conseil communal aurait dû voter pour désigner le nouveau patron de l'administration communale, mais rien. Rien non plus en janvier. Et, ce lundi 20 février, les conseillers communaux ont juste eu droit à une information. Ce qui veut dire qu'on ne connaîtra pas le nom du futur directeur général avant le mois de mars... au plus tôt. « On vit une situation surréaliste, explique Benjamin Houet, le chef du groupe MR, dans l'opposition. Ce lundi soir, à huis clos, on a eu droit à une présentation du dossier par l'échevin Alain Delchef (NDLR : en l'absence de la bourgmestre Chantal Daniel, souf-

frante), qui nous demandait notre avis ! C'est du jamais vu et cela prouve bien que le collège est incapable de s'entendre. »

Pour Anne-Catherine Martin, cheffe du groupe Ecolo+, « concrètement, la commune est toujours sans directeur général. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes pratiques très aigus, puisque l'actuelle directrice générale faisant fonction est aussi directrice du département de l'urbanisme, deux fonctions importantes et prenantes. »

ÉVITER UN RECOURS

Le blocage actuel est-il une nouvelle manifestation de l'ambiance détestable au sein du collège communal, qui serait donc incapable de s'entendre sur le nom d'un directeur général ? « Ce n'est pas une question de personne, répond l'échevin Alain Delchef. Pour nommer un candidat, nous devons présenter une justification inattaquable, qui ne permette pas un éventuel recours au Conseil d'État d'un candidat non retenu. C'est à ce niveau que cela bloque actuellement. Mais, le mois prochain, c'est sûr, nous devons avoir pris une décision, nous ne pouvons plus attendre... »

CHARLES LEDENT